



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal tiendra une assemblée de consultation publique relativement à une demande de dérogation mineure **le jeudi 24 juillet 2025 à 9 h 00**, à la salle du conseil située au 300, boulevard Albiny-Paquette. Au cours de cette consultation, la demande suivante sera expliquée et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande de DÉROGATION MINEURE
1450-1456, boulevard Des Ruisseaux	• Autoriser une allée d'accès d'une largeur de 15 mètres au lieu de 9 mètres; • Autoriser l'aménagement d'un stationnement ne permettant pas aux véhicules de sortir en marche avant, à moins de 1 mètre des limites de terrain et à moins de 2 mètres de la ligne de rue; • Autoriser 7 cases de stationnement au lieu du minimum de 8 cases exigées; • Autoriser la conversion d'un bâtiment en habitation résidentielle n'ayant pas 50 % de sa cour avant à l'état naturel ou ayant un aménagement paysager.

DONNÉ À MONT-LAURIER, ce 9^e jour de juillet 2025.
Véronik Chevrier, assistante-greffière